

Les étudiants aux XIXe et XXe siècles

La recherche sur les étudiants aux XIXe et XXe siècles dans les archives de l'administration centrale et des facultés parisiennes (sous-séries F/17 et AJ/16) s'effectue exclusivement sur le site de Pierrefitte-sur-Seine.

Cette fiche fait partie d'une série de quatre fiches de recherche sur l'enseignement :

35 : Les enseignants et les enseignés dans les fonds de l'Instruction publique et de l'Éducation nationale, fiche qui sert d'introduction ;

36 : Les enseignants au XIXe siècle dans les archives de l'administration centrale (sous-série F/17) ; cette fiche concerne aussi le personnel des écoles, collèges et lycées ;

37 : Les étudiants aux XIXe et XXe siècles dans les archives de l'administration centrale et des facultés parisiennes (sous séries F/17 et AJ/16) ;

38 : Les lycéens au XIXe siècle dans les archives de l'administration centrale (sous-série F/17).

» Avant la Troisième République, les étudiants sont inscrits essentiellement en médecine et en droit (voir ci-dessous l'arrêté du 5 novembre 1877).

1. Introduction

1. Contexte de création des documents

Décret du 15 septembre 1793 portant suppression des universités et collèges d'Ancien Régime.

Loi du 11 floréal an X (1er mai 1802) affirmant le principe des trois degrés d'enseignement (écoles primaires, écoles secondaires - lycées et autres -, écoles spéciales professionnelles au niveau supérieur).

Lois du 19 ventôse (11 mars) et du 21 germinal an XI (11 avril 1803) créant la réforme des professions médicales (lois en vigueur jusqu'en 1892).

Loi du 22 ventôse an XII (13 mars 1804) relative aux écoles de droit.

Loi du 10 mai 1806 instituant l'Université impériale (définitivement organisée par le décret du 17 mars 1808). Les facultés réparties en cinq ordres (théologie, droit, médecine, sciences, mathématiques et physiques, lettres) avec, à leur tête, des doyens « chargés des sciences approfondies ».

Décret du 17 mars 1808 par lequel Napoléon rétablit la maîtrise ès-arts sous le nom de baccalauréat ès-lettres et ès-sciences. Dans chaque faculté, les grades, au nombre de trois - baccalauréat, licence et doctorat - sont conférés par les facultés à la suite d'examens et d'actes publics. Ce décret exige que l'on soit bachelier ès-lettres pour être gradué dans une autre faculté.

Ordonnance du 26 août 1824 qui affranchit l'Université de France de l'autorité du ministre de l'Intérieur, en créant un ministère des Affaires ecclésiastiques et de l'Instruction publique.

Loi du 14 juin 1854 sur l'administration de l'Instruction publique. Cette loi renforce les pouvoirs des recteurs.

Loi du 12 juillet 1875 sur la liberté de l'enseignement supérieur. La loi autorise l'ouverture « d'universités libres » (catholiques).

Arrêté du 5 novembre 1877 créant 300 bourses de licence, bientôt complété en 1880 par la création de 200 bourses d'agrégation.

Loi du 10 juillet 1896 réunissant les facultés de chaque ressort académique en une université.

Loi dite Faure du 12 novembre 1968 visant à réformer l'Université en renforçant l'autonomie universitaire, la participation des étudiants aux conseils universitaires, la pluridisciplinarité et les

activités d'enseignement et de recherche.

Loi dite Savary du 26 janvier 1984 créant la notion de service public de l'enseignement supérieur ; elle confère quatre missions à l'enseignement supérieur : formation initiale et continue, recherche scientifique, diffusion de la culture et de l'information scientifique, coopération internationale.

2. Instruments de recherche

Avant toute démarche, le chercheur consultera l'*État général des fonds des Archives nationales*, en particulier le fonds du ministère de l'Instruction publique, **sous-série F/17**, t. II, Paris, 1978, p. 306-336 et t. V, Paris, 1988, p. 88-102 ; ou, sur le site Internet des Archives nationales, la « salle des inventaires virtuelle » et dans l'onglet « plan d'orientation général », le dossier « de 1789 à nos jours », « recherche par le cadre de classement », « sous-série F/17 ».

Pour la période antérieure à 1914, plusieurs instruments de recherche sont disponibles :

- Paul MARICHAL, *État sommaire des versements... (série F)*, t. II (F/17*/1 à 3252, F/17/1001 à 13266), p. 356-492 (salle des inventaires, **ESV/2**), et Suzanne OLIVIER, Marie-Élisabeth ANTOINE, Guy BEAUJOUAN, Simone HAYM et A. IMBERT, *Supplément (F/17*/3253 à 3555, F/17/13268 à 14775, 20001 à 26416, 40001 à 40342)*, p. 369-437 (salle des inventaires, **ESV/5**). Une *Table alphabétique de l'État sommaire des versements...*, concernant les deux instruments cités ci-dessus, publiée à part, est disponible sous format papier (salle des inventaires, **ESV/6**). A signaler les introductions de ces deux ouvrages ainsi que la table de concordance des départements et des académies au XIX^e siècle dans l'*État sommaire des versements*, t. 2, pp. 371-376 (salle des inventaires, **ESV/2**).

Pour accéder au détail de groupes de cotes dont l'intitulé initial dans l'*État sommaire des versements ...* décrit parfois plusieurs dizaines de cartons, sans indication précise ni analyse détaillée de la nature des documents, le lecteur doit consulter :

- Paul MARICHAL, J. MEURGEY, J. PELLISSIER et P. COUTANT, *Inventaire sommaire manuscrit des groupes d'articles bloqués en une rubrique unique dans l'État sommaire des versements...*, t. II, entre les cotes F/17/2497 et F/17/13266. Cet inventaire (Paris, 1950, 127 p.) a été revu et complété par Armelle Le Goff (2004-2011) (Pierrefitte, inventaire **F/17/20**).

- Sandrine BULA, *Ministère de l'Instruction publique, Mélanges F/17/1481-2753, état numérique détaillé*, Paris, 2001 (Pierrefitte, inventaire **F/17/25**).

Toujours en cours, le travail de classement vient affiner constamment la connaissance du fonds. Le lecteur est invité à consulter régulièrement, sur le site Internet des Archives nationales, la « salle des inventaires virtuelle » et dans l'onglet « plan d'orientation général », le dossier « de 1789 à nos jours », « recherche par le cadre de classement », « sous-série F/17 » pour découvrir les nouveaux inventaires réalisés et mis en ligne.

Depuis 1958, les versements du ministère de l'Éducation nationale, dont les documents peuvent couvrir tout le XX^e siècle, sont accessibles sur le site Internet des Archives nationales, dans la « salle des inventaires virtuelle » et dans l'onglet « recherches multicritères », le dossier « recherche sur les versements postérieurs à 1970 ». La recherche donne une liste des sommaires des versements ; on accède ensuite au détail de chaque versement en consultant les instruments de recherche détaillés disponibles en salle des inventaires de Pierrefitte.

Voir aussi :

- Isabelle NATHAN, *Archives du ministère de l'Éducation nationale, état méthodique des versements aux Archives nationales*, 1973 (Pierrefitte, inventaire **VERS. CONT.**),

- *État des versements des archives du rectorat de Paris*, Fontainebleau, 2002 (Pierrefitte, inventaire **VERS. CONT.**).

Certains instruments de recherches sont déjà en ligne. Les références en gras sont celles des ouvrages ou des instruments de recherche disponibles en salle des inventaires sur le site de Pierrefitte-sur-Seine.

3. Bibliographie générale

Thérèse CHARMASSON, *L'histoire de l'enseignement, XIXe-XXe siècles. Guide du chercheur*, Paris, CTHS-INRP, collection Orientations et méthodes, n° 9 (rééd.), 2006, 728 p. (Pierrefitte, usuel **AFG/29**) et (Pierrefitte, usuel **AFG/83**). Ouvrage indispensable pour une connaissance exhaustive sur les sources d'archives issues de l'enseignement.

— *Archives et sources pour l'histoire de l'enseignement*, Paris, CTHS, 2005, 391 p. (Pierrefitte, usuel **AFG/97**).

Paul GERBOD, *La condition universitaire en France au XIXe siècle*, Paris, P.U.F., 1965, 720 p. (Publ. de la faculté des lettres et sciences humaines de Paris, série *Recherches*, t. XXVI). Bibliographie, sources imprimées et manuscrites.

Louis Henri PARAS, *Histoire générale de l'éducation en France*, Paris, 1981, 4 vol. : t. 3 : Françoise MAYEUR, *De la Révolution à l'école républicaine* ; t. 4 : Antoine PROST, *L'école et la famille dans une société en mutation*. Textes des grandes lois, chronologie et bibliographie.

J.-B. PIOBETTA, *Le baccalauréat*, Paris, 1937, 1025 p.

Antoine PROST, *Histoire de l'enseignement en France, 1800-1967*, 2e éd., Paris, 1977. Index des textes législatifs et réglementaires cités.

Philippe SAVOIE, *Les enseignants du secondaire. XIXe-XXe siècles. Le corps, le métier, les carrières*. Paris : INRP/Economica, 2000, 751 p. Textes officiels. t.1 : 1802-1914.

2. Recherches sur les étudiants dans la sous-série F/17

1. Typologie des documents

Candidatures à des bourses, arrêtés d'attribution, nominations à l'École normale, nominations d'élèves sages-femmes, certificats d'aptitude aux diplômes (minutes des diplômes) pour la France entière, copies de candidats, affaires disciplinaires.

2. Présentation du contenu des articles

• Bourses et examens de l'enseignement supérieur

F/17/13736. Bourses de licence et d'agrégation : demandes, 1880-1882.

F/17/13737. Bourses de licence ès-lettres : compositions des candidats, 1888.

F/17/13738 à 13739. Bourses d'enseignement supérieur : candidatures, arrêtés d'attribution, 1894-1906 (notamment dossiers intéressant Péguy, Bergson etc.).

F/17/13740 à 13741. Bourses de licence : candidatures, arrêtés d'attribution, 1893-1905.

F/17/13742. Bourses de médecine et de pharmacie : candidatures, arrêtés d'attribution, 1896-1905.

F/17/13743 à 13744. Bourses de médecine et de pharmacie : compositions des candidats, procès-verbaux, 1905-1907.

F/17/13745 à 13746. Bourses d'agrégation : candidatures, arrêtés d'attribution, 1893-1905.

• Élèves de l'École normale

F/17*/368. Enregistrement des nominations d'élèves de l'École normale, 1809-1819.

F/17*/369. Inscription et engagements décennaux (autographes) des élèves de l'École normale autorisés à suivre les cours des facultés des lettres et des sciences de Paris, 1810-1818.

F/17*/370. État des élèves de l'École normale, professeurs et maîtres d'étude de lycée, régents de collège et frères des Écoles chrétiennes, pour lesquels le Grand Maître de l'Université a demandé des exemptions de service militaire, 1809-1813.

- **Élèves sages-femmes**

F/17/2456 à 2473. Cours d'accouchement et maternités. Dossiers relatifs aux élèves sages-femmes nommées dans les écoles départementales ou dans les écoles rattachées aux facultés de médecine : correspondance, rapports préfectoraux et arrêtés ministériels de nomination ; aspects financiers : scolarité à la charge des départements, des hospices, des familles, an IX [1801]-1855.

- **Collation des grades**

Dans la sous-série F/17, sont conservés les certificats d'aptitude aux différents grades universitaires (bacheliers, licenciés, docteurs, officiers de santé, chirurgiens-dentistes, pharmaciens) délivrés par les facultés de théologie, lettres, sciences, droit, médecine et pharmacie, de 1809 à 1905. Les **certificats d'aptitude aux grades universitaires** (il s'agit d'une pièce attestant la réception au diplôme, tandis que le diplôme est remis à l'étudiant) délivrés par le ministère de l'Instruction publique intéressent la France entière. La présentation matérielle du certificat d'aptitude a varié au cours du XIXe siècle, suivant en cela l'évolution du régime des études. On est ainsi passé d'une simple feuille à un dossier de plusieurs pages détaillant les examens et les inscriptions. La recherche est longue et malaisée à défaut d'un inventaire détaillé, on aura donc recours aux répertoires et registres (pour les plus anciens, l'ordre alphabétique strict n'est pas respecté) et on pourra ensuite faire des sondages dans les cartons.

La recherche permet de trouver :

- la **date d'obtention du diplôme** (à ne pas confondre avec celle de la remise du diplôme, parfois décalée de plusieurs mois ou d'une année civile). Pour rechercher le numéro d'ordre, il s'agit de dépouiller *les registres de gradués* dans lesquels les noms des étudiants sont classés par ordre alphabétique. La mention d'un numéro d'ordre renvoie aux certificats d'aptitude conservés sous les cotes F/17/4705 à 6570. Les registres ont été tenus avec parfois de légères variantes mais de manière générale, les informations sont présentées de la manière suivante : nom, prénoms, date d'obtention du diplôme, nature du diplôme, numéro d'ordre, date d'envoi du diplôme. Les noms ne sont pas présentés dans l'ordre strictement alphabétique mais par lettre (A, B, C etc.) et à l'intérieur de chaque lettre, dans l'ordre numérique croissant des numéros d'ordre.

- le **certificat d'aptitude**. Le classement a été effectué par catégorie d'étudiants, par année et par numéro d'ordre (réception au diplôme).

- le **dossier d'étudiant**. La recherche du grade peut se faire par le dossier de scolarité.

- . **Les instruments de recherche**

- F/17/4713 à 5136. *Baccalauréat ès-lettres, certificats d'aptitude*. 1810-1896. Répertoire numérique dact., 8 p. (Pierrefitte, inventaire **F/17/20**).

- F/17/5137 à 5274. *Baccalauréat ès-sciences, certificats d'aptitude*. 1810-1895. Répertoire numérique dact., 8 p. (Pierrefitte, inventaire **F/17/20**).

- D. CHATELUS, sous la dir. d'Anne LEJEUNE, F/17/6084 à 6570. *Certificats d'aptitude aux grades universitaires. 1810-1905. Professions de santé (médecins, officiers de santé, chirurgiens-dentistes, pharmaciens)*. Répertoire numérique dact., [Paris, Archives nationales], 1993, X - 62 p. Ce répertoire donne les modalités de recherche et explique la typologie d'un certificat d'aptitude (Pierrefitte, inventaire **F/17/107**).

• . **Les documents**

– *Répertoires*

F/17*/2350 à 2384. Registres des gradués, 1809-1850 (consultables uniquement sur microfilms).
F/17*/2385 à 2386. Registres des « admis à tous grades », disposés en forme de répertoires alphabétiques, 1850-1854.
F/17*/2387 à 2406. « Répertoire des diplômes », à partir de 1854.
F/17*/2407 à 2410. Collation de grades, en exécution de l'art. XI du décret du 17 septembre 1808, à des personnes ayant exercé pendant dix ans des fonctions de l'Instruction publique, 1809-1864.
F/17*/2411. Transmissions, duplicata, rectifications et échanges de diplômes universitaires, 1848-1866.
F/17*/2412 à 2424. Répertoires alphabétiques de gradués, 1809-1820.
F/17*/3380 à 3397. Répertoires des diplômes délivrés par les facultés des lettres : baccalauréat, licence, doctorat ès-lettres, 1879-1910.
F/17*/3398. *Id.* Licence ès-lettres, 1911-1919.
F/17*/3399. *Id.*, 1922-1930.
F/17*/3400. *Id.* Doctorat ès-lettres, 1810-1847.
F/17*/3401 à 3421. Répertoires des diplômes délivrés par les facultés des sciences : baccalauréat, licence, doctorat ès-sciences, 1869-1931.
F/17*/3422 à 3429. Répertoires des diplômes délivrés par les facultés et écoles de médecine et pharmacie (docteurs, officiers de santé, pharmaciens), 1874-1894.
F/17*/3430 à 3442. Répertoires des diplômes délivrés par les facultés et écoles de médecine et pharmacie (docteurs, officiers de santé, dentistes, pharmaciens), 1895-1924.
F/17*/3443-3470. Répertoires des diplômes délivrés par les facultés de droit, 1844-1924.
F/17*/3471. Répertoires de diplômes délivrés par les facultés de théologie catholique et protestante : baccalauréat, licence, doctorat en théologie, 1874-1890.
F/17*/3472. *Id.*, 1891-1930.
F/17*/3473 à 3549. Répertoires des diplômes de baccalauréat, 1892-1924.
F/17*/3550. Baccalauréat. Mentions de 1^{re} partie, 1907-1930 environ.
F/17*/3551. Diplômes de baccalauréat délivrés dans les colonies, 1894-1932 environ.
F/17*/3552. Répertoires de diplômes. Admis à tous grades (lettres A, B, C et D pour le droit seulement), 1850.
F/17*/3553. Grades divers. Duplicata de diplôme, 1864-1875 environ.

– *Certificats d'aptitude*

F/17/4705 à 6570. Collection des certificats d'aptitude aux grades universitaires, 1809-1905. Ces cotes regroupent l'ensemble des certificats d'aptitude aux différents grades universitaires (bacheliers, licenciés, docteurs, officiers de santé, chirurgiens-dentistes, pharmaciens), délivrés par les facultés de théologie, lettres, sciences, droit, médecine et pharmacie, soit plusieurs centaines de milliers de pièces classées par spécialité, grade, année d'obtention du diplôme et enfin par numéro d'ordre à l'intérieur de chaque carton.
F/17/6571 à 6634. Dossiers des équivalences de grade, 1855-1890.
F/17/13750. Facultés des lettres : certificats d'aptitude aux grades de docteur, licencié, bachelier, 1819-1849.
F/17/13751. Facultés de droit : certificats d'aptitude aux grades de docteur, licencié, bachelier (1809-1850). Facultés des sciences : *id.* sauf docteur (1841-1850).
F/17/13752. Facultés de médecine et de pharmacie : certificats d'aptitude aux grades de docteur en médecine et de pharmacien, 1811-1850.

» **Pour aller plus loin :**

Les dossiers de scolarité des étudiants des facultés parisiennes sont conservés dans la sous-série AJ/16. Pour les autres facultés, consulter les archives départementales ainsi que les inspections académiques, les rectorats ou même les fonds propres des établissements.

• **Cas particuliers : Diplômes du personnel médical**

• . **Les instruments de recherche**

- Armelle LE GOFF et Danis HABIB, *Officiers de santé, conditions d'examen et d'exercice (1829-1846)*. Inventaire-index pour les cotes F/17/4524 à 4530, Paris, 2004, 109 p. (Pierrefitte, inventaire **F/17/108**).
- *Pharmaciens, conditions d'examen et d'exercice (1829-1846)*. Inventaire-index pour les cotes F/17/4531 à 4534, Paris, 2004, 77 p. (Pierrefitte, inventaire **F/17/108**).
- Armelle LE GOFF (dir), *Répertoire méthodique des dossiers relatifs à l'enseignement médical (médecins, officiers de santé, pharmaciens, dentistes, herboristes, sages-femmes) pour le XIXe siècle (1790-1914) dans les sous-séries F/17 (ministère de l'Instruction publique) et AJ/16 (Académie de Paris)*, Archives nationales, 2005, 55 p. (Pierrefitte, inventaire **F/17/109**).
- Armelle LE GOFF et Édith PIRIO, *Enseignement supérieur. Répertoire méthodique des dossiers relatifs à l'enseignement et à la police des professions médicales*, Paris, 2005. (Les dossiers qui résultent d'une même attribution sont regroupés en séries et répertoriés par producteur).
- D. HATELUS, sous la dir. d'Anne LEJEUNE, *F/17/6084 à 6570, Certificats d'aptitude aux grades universitaires, 1810-1905 : professions de santé, médecins, officiers de santé, chirurgiens-dentistes, pharmaciens*. Rép. num. dact., Paris, Archives nationales, 1993, X-62 p. Ce répertoire donne les modalités de recherche et explique la typologie d'un certificat d'aptitude. (Pierrefitte, inventaire **F/17/107**).

• . **Les documents**

- F/17/2288. Officiers de santé : affaires diverses, dossiers classés par ordre alphabétique de nom de personne, 1847.
- F/17/4511 à 4523. Médecins étrangers : dossiers personnels, 1803-1865.
- F/17/4524 à 4530. Officiers de santé : dossiers personnels, 1833-1846.
- F/17/4531 à 4534. Pharmaciens, 1839-1846.
- F/17/4535. Réception des officiers de santé, des pharmaciens et des sages-femmes, 1860-1863.
- F/17/4541 à 4562. État-civil et dates d'obtention de diplômes du personnel médical. Listes des médecins, officiers de santé, dentistes et sages-femmes exerçant dans les départements, 1853-1926.

• **Copies des candidats**

- F/17/13753 à 3767. Licence ès-lettres : compositions des candidats, 1890-1893.
- F/17/ 13768 à 13776. Licence ès-sciences : compositions des candidats, 1891-1893.
- F/17/13777. Médailles aux lauréats des facultés, 1911.

• **Affaires disciplinaires**

• . **Les instruments de recherche**

- Armelle LE GOFF et Danis HABIB, *Affaires disciplinaires de l'enseignement supérieur (1838-1885), inventaires des articles F/17/4391 à 4430*, Paris, 2005, 238 p. (Pierrefitte, inventaire **F/17/109**).

• . **Les documents**

- F/17/2105. Troubles et désordres dans les facultés de droit d'Aix, Dijon, Grenoble, Paris, Poitiers,

Rennes, Toulouse : correspondance des recteurs, 1817–1839.
F/17/4277 à 4278. Dossiers classés par académie, 1818–1837.
F/17/4391 à 4403. Affaires disciplinaires. Dossiers classés par année, puis par académie, puis par ordre alphabétique des étudiants, 1838-1885 (manquent les années 1879-1882).
F/17/11554 à 11619. Dossiers concernant surtout l'enseignement libre, primaire ou secondaire : Condamnations des instituteurs, des membres de sept congrégations enseignantes et d'ecclésiastiques ; affaires disciplinaires principalement politiques (F/17/11579 à 11580 pour les années 1849-1850) ; relevés des peines disciplinaires, 1833–1921.

» **Pour aller plus loin :**

Le lecteur pourra consulter aux Archives nationales dans la **sous-série AJ/16**, Rectorat de Paris, les procès-verbaux du conseil académique depuis 1821 ; aux archives départementales la **série T**, Enseignement et affaires culturelles ; pour les jugements et arrêts rendus, la **série BB** des Archives nationales ou la **série U** des archives départementales.

3. Les étudiants de l'Académie de Paris (AJ/16) et de l'École normale supérieure (61AJ)

1. Typologie des documents

Registres annuels des inscriptions aux facultés (recherche fastidieuse !).

Fiches de scolarité.

Registres de délivrance des diplômes (baccalauréat passé dans le ressort de l'académie et diplômes des différentes facultés de Paris) des origines à 1946 environ.

Dossiers d'étudiants ; selon les facultés, les documents sont différents : les facultés de médecine et de pharmacie sont les seules à avoir conservé les dossiers d'étudiants ; la faculté des lettres a conservé les rapports de thèses et de soutenance à partir de 1912, alors que la faculté des sciences l'a fait à partir de 1849 ; la faculté de droit a versé des séries complètes de fiches individuelles de scolarité pour la période 1820-1920, la faculté des lettres a conservé les fiches d'inscription des étudiants nés entre 1880 et 1925. À l'intérieur d'un même fonds, des séries de registres peuvent être discontinues ; en conséquence, on ne peut mener des recherches similaires dans tous les établissements du fait de l'hétérogénéité des fonds.

2. Instruments de recherche

Les recherches des diplômes se font par année d'obtention, les fiches et dossiers d'étudiants sont classés par tranche chronologique, puis par ordre alphabétique.

- *AJ/16/1603 à 5828*. M.-L. MARCHAND et P. RENE-BAZIN, *Archives des facultés de droit, de pharmacie, théologie, lettres et sciences, 1803-1959 ; services rectoraux, 1821-1961*. Rép. num. détaillé dact. 1975, 296 p. non paginées de manière continue avec, en particulier, les archives du baccalauréat de 1820-1946 sous les cotes AJ/16/3059 à 4696 (Pierrefitte, inventaire **AJ/16/02**) et (Pierrefitte, inventaire **AJ/16/03**).

- *AJ/16/6754 à 6944*. *Dossiers des étudiants de la faculté de médecine, classés par année d'obtention de la thèse, puis, dans chaque année, par ordre alphabétique (1807-1904)*. Rép. nominatif sur fiches. Renseignements portés sur les fiches : nom, prénoms, date et lieu de naissance, sujet et année de soutenance de thèse [l'année suffit pour retrouver la cote] (Pierrefitte, inventaire **AJ/16/04**). Consultable sur rendez-vous au département de l'Éducation, de la Culture et des Affaires sociales.

- AJ/16/7191 à 7444, *Faculté de médecine de Paris. Dossiers individuels d'étudiants reçus au grade de docteur en médecine (1905-1930)*. Inventaire index, [s.d.], 288 p., dact. (Pierrefitte, inventaire **AJ/16/14**). Cet inventaire prend en compte la suite de ces dossiers pour les années 1926 à 1930 (versement 19920426/88 à 120).
- AJ/16/7045 à 7074. *Agrégation de droit. Dossiers de principe (1882-1968). Dossiers des candidats (1949-1967). Copies manuscrites et dactylographiées (1922, 1940-1947, 1953-1968)*. Rép. num. détaillé, [s.d.], non paginé. Index par nom des candidats (Pierrefitte, inventaire **AJ/16/05**).
- AJ/16/7075 à 7110. E. CONTER, *Université de Paris (Paris IV). Faculté de Lettres. Doctorats (1912-1967). Rapports sur les soutenances de thèse (1935-1957). Registres de certificats d'aptitude, de procès-verbaux de thèse*. Rép. num. dact., Paris, 1993, 3 p. (Pierrefitte, inventaire **AJ/16/05**).
- AJ/16/8021 à 8069. Agnès-Gersende PIERNAS, *Faculté de médecine de Paris. Répertoire nominatif des dossiers de scolarité des sages-femmes reçues de 1900 à 1950*, Rép. num. dact., revu et corrigé par Patrick LAHARIE, Armelle LE GOFF et Édith PIRIO. Index par nom, Paris, 2004 (Pierrefitte, inventaire **AJ/16/15**).
- AJ/16/8075 à 8094. Agnès-Gersende PIERNAS, *Faculté de médecine de Paris. Répertoire nominatif des dossiers de scolarité des sages-femmes radiées de 1900 à 1953*. Rép. num. dact., revu et corrigé par Patrick LAHARIE, Armelle LE GOFF et Édith PIRIO. Index par nom, Paris, 2004 (Pierrefitte, inventaire **AJ/16/15**). Les radiations surviennent à la suite d'un décès, d'un départ ou d'une absence d'acte.
- État des versements du Rectorat de Paris. Rép. dact., 2002 (Pierrefitte, inventaire **VERS. CONT.**).
- Base QUIDAM (consultable en salle des inventaire du site de Pierrefitte-sur-Seine).

3. Présentation du contenu des dossiers

- Faculté des lettres

- AJ/16 /4959 à 5025. Fiches d'inscription des étudiants nés entre 1880-1925.
- AJ/16 /4760 à 4858. Registres d'examens, de certificats d'aptitude, de délivrance des diplômes, 1818-1925.
- AJ/16/7075 à 7110. Faculté des Lettres: Doctorats 1912-1967.
- 19800246/1 à 191. Fiches d'étudiants, 1940-1970.
- 19810140/1 à 152. Dossiers d'étudiants nés entre 1885 et 1920 n'ayant pas achevé leurs études.
- 19890215/1 à 83. Enregistrement de diplômes, dont certains en Lettres.
- 19930389/1 et articles suivants. Rapports de soutenances.

- Faculté de droit

- AJ/16/1603 à 1738. 1806-1900. Fiches d'inscription des étudiants, nés avant 1905.
- AJ/16/1773 à 1779. Inscriptions au doctorat de droit, 1900-1910.
- AJ/16/1901 à 1911. Registres des procès-verbaux des opérations de concours, 1809-1936.

- Faculté des sciences

- AJ/16/5131 à 5159. Répertoire alphabétique des candidats, 1820-1928.
- AJ/16/5160 à 5172, 5175 à 5317, 5649 à 5652. Registres d'inscription, d'immatriculation et de consignation aux examens, 1822-1950.
- AJ/16/5233 à 5521, 5569 à 5573, 5587 à 5592, 5669 et 5672. Registres des procès-verbaux d'examens (baccalauréat, licence, doctorat), 1810-1959.
- AJ/16/5532 à 5567. 5574 à 5586, 5593 à 5612, 5616 à 5620. Rapports sur les examens,

1849-1959.

AJ/16/5653, 5655 à 5666. Registres de certificat d'aptitude et de délivrance des diplômes, 1867-1895.

AJ/16/5675 à 5731. Fiches d'inscription des étudiants nés entre 1850 et 1900.

AJ/16/8869 à 8887. Étudiants de la faculté des sciences de Paris, nés de 1905 à 1920 environ. [Il ne s'agit pas de dossiers complets mais d'épaves, de nombreux documents ayant été endommagés par le feu (actes d'état-civil, diplômes de baccalauréat, correspondance, certificats d'inscription, certificats d'études supérieures)].

- Faculté de médecine

Les dossiers d'étudiants sont classés par année d'obtention du diplôme. Outre les dates et lieux de naissance de l'étudiant, le détail des inscriptions et des frais correspondants, le détail des examens, on peut y trouver son adresse, éventuellement celles de son répondant et de ses parents, des actes d'état-civil, des diplômes de baccalauréat, de la correspondance, des certificats d'inscription, des certificats d'études supérieures, le détail de la soutenance de thèse pour le doctorant.

Exemple précis : les dossiers scolaires des sages-femmes contiennent des informations sur l'état-civil de la sage-femme, son parcours scolaire antérieur avec les pièces justificatives (bulletins, certificats, équivalences, appartenance à la 1^{re} ou à la 2^e classe de sages-femmes, niveaux qui correspondent à deux types de diplômes, l'un qui permet de pratiquer partout en France, l'autre qui restreint la profession à une aire géographique) ; les bulletins, les attestations et les cours suivis à la faculté de médecine de Paris, les observations des professeurs, les P.V des 1^{er} et 2^e examens ; une chemise renferme de la correspondance : certificats de bonne vie et mœurs, autorisation paternelle ou maritale, lettres de recommandation, etc.

- . Médecins

Pour les docteurs en médecine et en odontologie, on peut obtenir l'année de diplôme par l'intermédiaire du catalogue en ligne de la *Bibliothèque interuniversitaire de médecine*.

AJ/16/6754 à 6944. Médecins reçus, 1807-1905 (base HIPPOCRATE concernant les médecins nés à l'étranger : prendre contact avec le département de l'Éducation, de la Culture et des Affaires sociales).

AJ/16/7191 à 7444. Médecins reçus, 1906-1925 (base ESCULAPE dans QUIDAM en salle des inventaires du site de Pierrefitte-sur-Seine).

AJ/16/7454 à 7785. Médecins radiés, 1806-1925.

19920426/1 à 300. Dossiers d'étudiants médecins et chirurgiens-dentistes, 1926-1940.

19930022/1 à 191. Dossiers d'étudiants médecins et vétérinaires, 1924-1970.

20000353/1 à 314. Dossiers d'étudiants médecins et chirurgiens-dentistes, 1941-1949.

- . Chirurgiens-dentistes

AJ/16/7786 à 7916. Chirurgiens-dentistes, 1894-1925.

AJ/16/7917 à 7916. Chirurgiens-dentistes radiés, 1894-1940.

- . Pharmaciens

19900455/1 à 412. Dossiers d'étudiants médecins et chirurgiens-dentistes, 1926-1940.

- . Sages-femmes

(Base ESCULAPE dans QUIDAM).

AJ/16/7967 à 8069. Sages-femmes reçues, an IX-1940.
AJ/16/8070 à 8094. Sages-femmes radiées, 1880-1952.

• **Officiers de santé**

AJ/16/8148 à 8158. Officiers de santé reçus, 1819-1899.
AJ/16/8095 à 8147. Officiers de santé radiés, 1824-1909.
AJ/16/8159 à 8186. Étudiants en médecine radiés, 1806-1920.
AJ/16/6489 à 6493. Étudiants morts au champ d'honneur pendant la Première Guerre mondiale.

• **Toutes disciplines**

AJ/16/6411 à 6451. Registres d'inscription, y compris des élèves sages-femmes aux cours d'accouchement, an IV-1839 [non communicables pour mauvais état].
AJ/16/6452 à 6487. Registres d'inscription des étudiants, 1920-1946.

• **Faculté de pharmacie**

Les dossiers d'étudiants sont classés par année d'obtention du diplôme.

• **Pharmaciens de 1re et 2e classe, docteurs en pharmacie**

AJ/16/1912 à 2121. Étudiants reçus au grade de pharmacien, 1803-1946.
AJ/16/2122 à 2125. Candidats reçus au doctorat d'État de pharmacie, 1899-1932.
AJ/16/2126 à 2192. Étudiants ayant interrompu leurs études, par ordre alphabétique, 1830-1940.
AJ/16/2255 à 2320. Registres des procès-verbaux d'examens de pharmacien de 1^{re} classe et réceptions, 1824-1945.
AJ/16/2321 à 2334. Registres des procès-verbaux d'examens de pharmacien de 2^e classe et réceptions, 1855-1893.
AJ/16/2352 à 2438. Registres d'immatriculation, d'inscription aux examens, 1855-1952.

• **Herboristes**

AJ/16/2193 à 2200. Étudiants reçus, 1882-1907.
AJ/16/2201. Herboristes ajournés à l'examen, 1932-1940.
AJ/16/2202 à 2217. Étudiants reçus, 1900-1940.
AJ/16/2335 à 2346. Registres de procès-verbaux d'examens d'herboriste et réceptions, 1803-1936.

• **Faculté de théologie**

AJ/16/2495. Registre d'inscription, 1812-1872.
AJ/16/2496 à 2497. Registre des procès-verbaux d'examens, 1835-1885.
AJ/16/2498. Registre de délivrance des diplômes, 1835-1856.

• **École normale supérieure, rue d'Ulm (61AJ)**

L'École a constitué des dossiers de candidats au concours et des dossiers d'élèves. Dans ces dossiers, sont rassemblées les diverses pièces indispensables pour passer le concours mais celles-ci n'évoquent pas le déroulement des études au sein de l'École. Les dossiers de la Monarchie

de Juillet sont constitués de l'autorisation parentale pour l'engagement décennal, des certificats d'études des établissements fréquentés par l'élève. Ils précisent en outre les fonctions à la sortie de l'École normale supérieure. À partir du Second Empire, la référence aux fonctions de sortie disparaît mais apparaissent dans le dossier : le diplôme de baccalauréat, le certificat de service militaire, l'acte de naissance. Sous la IIIe République, la liste des pièces à fournir par le candidat comprend : une demande d'inscription, une notice, un acte de naissance, un certificat militaire et un certificat d'aptitude, le diplôme du baccalauréat, une note avec la profession et le domicile des parents, un état sur la situation de la fortune des parents et les certificats des établissements où l'intéressé a été élève.

• . Les instrument de recherche

On trouvera un descriptif détaillé des dossiers avec leurs cotes (61AJ/1 à 628) dans :
- P. HUMMEL, A. LEJEUNE et D. PEYCERE, *Pour une histoire de l'École normale supérieure. Sources d'archives 1794-1993*, Archives nationales/Presses de l'École normale supérieure, 1995, 213 p. Index (Pierrefitte, inventaire **AJ/61/01**). Cet ouvrage recense également toutes les cotes concernant les normaliens (sous-séries F/17 et AJ/16, puis cotes continues des versements faits aux Archives nationales).

• . Les documents

Outre les articles disponibles par l'intermédiaire de l'instrument de recherche cité précédemment :
19930595/1 à 220. Dossiers de concours, 1936-1992.
19970036/1 à 2. Copies de concours, 1991-1992.

© Archives nationales, 2013. Fiche rédigée par Armelle Le Goff et Edith Pirio, 2006. Version mise à jour en juillet 2013.